



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Au Conseil communal de Founex

Préavis N° 028/2021-2026

**Demande de crédit d'un montant de
CHF 35'000.00 TTC afin de créer la ligne
budgétaire 2023 du compte n° 110.3092.000
« *Administration - frais de recherche de
personnel* » en vue de la recherche d'un·e
candidat·e pour le poste de secrétaire
municipal·e**

Responsabilité du dossier :

Finances

M. Laurent Kilchherr - Municipal

Founex, le 4 septembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Mandat de recrutement	3
3.	Financement	3
4.	Conclusions	4

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Après plus de 37 ans de service au sein de la Commune, Madame Claudine Luquiens a quitté la fonction de secrétaire municipale qu'elle occupait jusqu'alors, ceci au mois de novembre 2022. En vue de son remplacement, la Municipalité avait alors sélectionné Madame Sylvie Decré, dont le contrat a débuté au 1^{er} août 2022.

Afin d'assurer la transition entre les titulaires du poste et la bonne transmission des dossiers et des tâches inhérentes à l'activité, le secrétariat municipal a ainsi fonctionné en binôme pour une durée de 4 mois. Cette disposition a été prévue au moyen du préavis N° 010/2021-2026 demandant un crédit de CHF 64'100.00 en augmentation du budget 2022, approuvée par le Conseil communal en date du 28 février 2022.

Depuis lors, Madame Decré a décidé de démissionner après une année en fonction, ceci pour le 30 septembre 2023. En déduisant les soldes de son droit aux vacances et de ses heures supplémentaires, elle a été libérée de l'obligation de travailler en date du 21 août 2023.

Le secrétariat municipal se retrouve ainsi sans greffe titulaire depuis lors, l'intérim étant assuré par Monsieur Ludovic Fantino, assistant au greffe municipal, notamment pour la tenue des séances de Municipalité.

2. Mandat de recrutement

Au vu de l'urgence à résoudre, la Municipalité a entrepris de rechercher un successeur à ce poste-clé laissé vacant par le biais d'un bureau de recrutement, et a porté son choix sur la société « Move Up » basée à Gland. Cette entreprise s'étant également occupée d'un diagnostic opérationnel de l'administration communale, il a semblé judicieux de lui confier ce mandat au vu des connaissances acquises sur le fonctionnement administratif de la Commune et le profil potentiellement recherché pour le poste de secrétaire municipal·e.

Le montant du mandat à la société Move Up s'élève à CHF 30'000.00 HT, soit CHF 32'310.00 TTC, et celui-ci comprend les étapes suivantes :

- | | |
|---|---|
| 1. Analyse de la demande | 6. Entretien avec délégation municipale |
| 2. Établissement du profil | 7. Prises de références |
| 3. Définition de la stratégie de recherche | 8. Evaluations |
| 4. Présélection | 9. Entretien avec la Municipalité |
| 5. Entretiens préliminaires avec les candidat·e·s sélectionné·e·s | 10. Suivi personnalisé |

3. Financement

Ce coût n'étant bien évidemment pas prévu au budget, la Municipalité propose de créer une ligne budgétaire au compte n° 110.3092.000 dédié aux frais de recherche de personnel, l'augmentant de CHF 35'000.00, soit les CHF 32'310.00 du mandat auxquels s'ajoute une marge pour de potentiels imprévus ou des démarches additionnelles.

La Municipalité a conscience qu'il s'agit d'un investissement conséquent. Toutefois, il se révèle essentiel dans le but de repourvoir au plus vite le poste-clé de secrétaire municipal·e, indispensable au bon fonctionnement administratif de la Commune.

Par ailleurs, étant donné que des dépenses y relatives ont d'ores et déjà été engagées à ce jour, la Commission des Finances en a été informée par voie de circulation.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 028/2021-2026 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 35'000.00 TTC afin de créer la ligne budgétaire 2023 du compte n° 110.3092.000 « *Administration - frais de recherche de personnel* » en vue de la recherche d'un·e candidat·e pour le poste de secrétaire municipal·e
- Où** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'approuver** le préavis municipal N° 028/2021-2026
- D'accorder** à la Municipalité un crédit budgétaire d'un montant de CHF 35'000.00 TTC en augmentation du compte n° 110.3092.000 « *Administration – frais de recherche de personnel* », pour le budget 2023.

Ainsi approuvé par la Municipalité le 11 septembre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

Lucie Kunz-Harris

le secrétaire remplaçant :

Ludovic Fantino

le Municipal responsable :

Laurent Kilchherr

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis municipal N°028/2021-2026 concernant la demande de crédit d'un montant de CHF 35'000.00 TTC pour créer la ligne budgétaire 2023 du compte #110.3092.000 « Administration – Frais de recherche d'un·e candidat·e pour le poste de secrétaire municipal·e

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission des finances se sont réunis le 25 septembre 2023 à la demande de la Municipalité pour examiner le préavis susmentionné, en présence de Madame Lucie Kunz-Harris, Syndique, Madame Emmanuelle Moser-Lehr et Madame Christa von Wattenwyl, Municipales, Monsieur Laurent Kilchherr et Monsieur Hervé Mange, Municipaux, ainsi que Monsieur Yann Le Mercier, chef de service. Le préavis 028/2021-2026 nous a été présenté par Monsieur Laurent Kilchherr, municipal en charge des Finances.

Après avoir entendu les réponses aux questions posées par la commission des Finances, celle-ci s'est réunie à l'issue de la séance afin de discuter du présent rapport.

PREAMBULE

Le 1^{er} août 2022, Madame Sylvie Decré a succédé à Mme Claudine Luquiens à la fonction de secrétaire municipale. Pour faciliter la transmission de cette fonction entre les titulaires du poste, le secrétariat a fonctionné en binôme durant 4 mois avec un crédit supplémentaire y relatif de CHF 64'100 en sus du budget 2022 (approbation par le Conseil Communal le 28.02.2022).

Madame Decré a démissionné après avoir occupé durant 1 an le poste : elle a dès lors été libérée de travailler dès le 21.08.2023 (en déduisant le solde des vacances jusqu'au 30.09.2023). L'intérim du secrétariat municipal est assuré par M. Ludovic Fantino.

DESCRIPTIF

La Municipalité a entrepris de rechercher un successeur à ce poste le plus rapidement possible en sollicitant un bureau de recrutement, soit la société Move Up à Gland.

Le montant du mandat, fixé en fonction du salaire mensuel de la fonction, s'élève à CHF 30'000.00 HT, soit CH 32'310.00 TTC avec plusieurs étapes successives décrites dans le préavis. Le montant a été arrondi à CHF 35'000 TTC car il prend en compte d'éventuels imprévus ou démarches additionnelles.

Ce coût imprévu au budget 2023, la Municipalité propose de créer une ligne budgétaire supplémentaire au compte #110.3092.00 dédié aux frais de recherche de personnel.

CONCLUSIONS

Considérant les éléments présentés, la Commission des Finances vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

D'approuver le préavis municipal no 028/2021-2026 concernant une demande de crédit pour frais de recherche de personnel d'un montant de CHF 35'000.00 TTC concernant le mandat de recrutement à la société Move Up à Gland;

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 35'000.00 TTC;

D'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou à recourir à l'emprunt si nécessaire;

D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds d'exploitation relatif au personnel communal.

Fait à Founex, le 9 octobre 2023.

Les membres de la Commission des finances :

Gerhard Putman-Cramer

Nicolas Debluë

Vincent Damba

François Girardin

Armand du Pontavice

Excusés : Robert Schmoll, Philippe Farine